

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement



5 M€
ENCOURS

113,64 €
VL ACTION IC

SFDR 8

Les actions autrement

Le compartiment de SICAV Amplegest Long Short est investi en actions européennes. Sa stratégie d'investissement repose sur une gestion active s'appuyant sur une analyse fondamentale des entreprises. Le portefeuille est composé de trois poches : Long, Short et Pair Trade. L'exposition nette moyenne cible est comprise entre 20% et 40%.



PERF. MARS
-0,7%

PERF. YTD
+1,6%

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartiment : SICAV Amplegest

Indice de référence : 30% Bloomberg Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis) + 70% €str capitalisé

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence avec high on high

Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 3 ans

Centralisation des ordres : avant 17h00 J-1

Performances et statistiques

	OPCVM	Indice**	Sur/Sous perf.	STOXX 600 div. réinvestis
Mars	-0,67%	-1,11%	+0,44%	-3,84%
YTD	+1,59%	+2,13%	-0,54%	+5,77%
Création 18/11/2014	+13,64%	+31,07%	-17,43%	+106,83%

**Indice : 30% Bloomberg Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)+ 70% €str capitalisé

Historique de la performance



Performances calendaires

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Année
2025	-0,3%	+2,6%	-0,7%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+1,6%
2024	-0,0%	-2,2%	+1,2%	+1,1%	+2,6%	-7,1%	+3,2%	-0,0%	-1,1%	-1,5%	+0,5%	+1,7%	-2,1%
2023	+3,7%	+1,7%	-1,5%	+1,5%	-1,0%	+0,8%	+2,2%	-1,4%	-2,0%	-5,2%	+3,5%	+3,3%	+5,1%
2022	+0,5%	-1,6%	-1,4%	-0,3%	+2,2%	-7,3%	+3,3%	-2,1%	-5,8%	+5,1%	+3,1%	-0,3%	-5,2%
2021	-0,6%	+2,8%	+1,6%	+1,6%	-0,4%	+0,1%	+0,2%	+0,8%	-0,4%	-0,7%	-4,4%	+3,1%	+3,4%
2020	-0,8%	-6,8%	-9,3%	+4,8%	+1,1%	+3,6%	-1,3%	+1,5%	-0,9%	-2,0%	+14,4%	+2,2%	+4,6%
2019	+1,2%	+1,3%	-0,4%	+1,1%	-1,8%	+0,6%	+0,4%	-0,1%	+1,5%	-0,5%	+2,0%	+1,2%	+6,7%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur	Mars 2025	Meilleures contributions	Moins bonnes contributions
Volatilité de l'OPCVM	7,0%	Rational (short) M6	Plastic Omnium Ryanair
Volatilité du Stoxx 600*	12,4%	Enel	Easyjet
* Volatilité moyenne 30j. glissants		Assa Abloy (short)	Stellantis

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

Principales lignes

Positions acheteuses

Ayvens	6,0%
ENEL	5,8%
Sanofi	4,7%
Airbus	4,7%

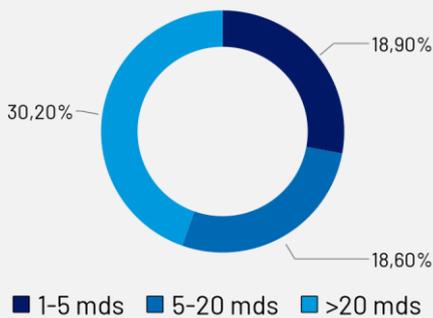
Positions vendeuses

Allemagne	-2,4%
Allemagne	-2,0%
France	-2,2%
France	-1,5%

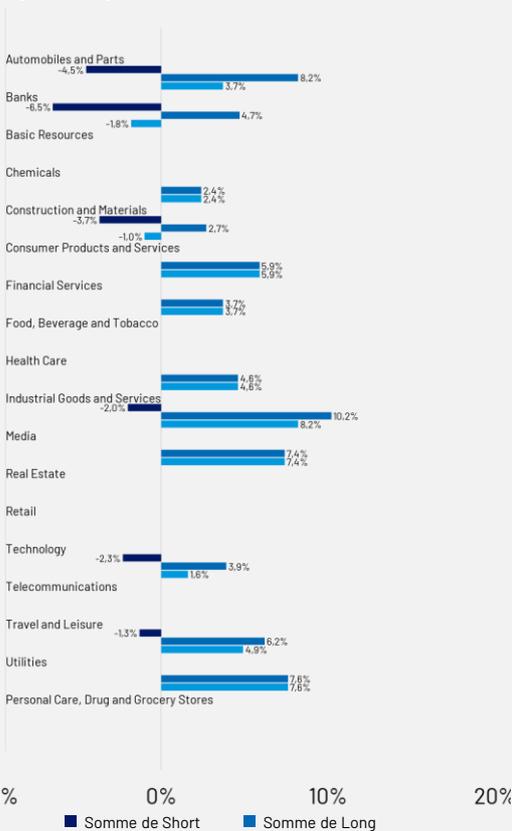
Exposition (moyenne mensuelle)

Positions longues	22
Positions vendeuses	6
Exposition brute	102,0%
Exposition nette	32,8%

Répartition par capitalisation



Répartition par secteur



L'équipe de gestion



Stéphane CUAU
Gérant Actions
Amplegest Long Short



Camilien CARDOT-MUNIER, CFA
Gérant Actions

Faits marquants

Au mois de mars, dans un marché en baisse de -3,8%, Amplegest Long Short (part IC) a baissé de -0,7%, surperformant son indice de référence de 44bp.

Exposition nette & volatilité

Notre exposition nette moyenne (32,8%) a progressé pour revenir à un niveau proche de son objectif de moyen terme de 30%.

Analyse de la performance par poche

La performance de notre portefeuille par poche au cours du mois se décompose de la façon suivante :

- Notre portefeuille long a nettement surperformé le marché (-1,6% vs -3,8%)
- Notre poche Pair trade a généré une contribution négative
- Notre poche vendeuse à découvert a largement surperformé le marché, dégageant une contribution positive dans un marché baissier.

Les principaux Mouvements

- **Poche longue :**
 - Nous avons réduit notre position longue en M6.
- **Poche Short**
 - Nous avons clôturé nos positions vendeuses en AAK et en Assa Abloy.
- **Poche Pair trade**
 - Nous avons réduit notre pair trade Dassault Système vs SAP.

ESG

La note de notre portefeuille a légèrement diminué sous l'effet des mouvements du portefeuille.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances trimestrielles

	Q1 23	Q2 23	Q3 23	Q4 23	Q1 24	Q2 24	Q3 24	Q4 24	Q1 25
Amplegest Long Short	+3,8%	+1,2%	-1,2%	+1,3%	-1,0%	-3,7%	+2,0%	+0,6%	+1,6%
Benchmark	+2,9%	+1,3%	+0,0%	+2,6%	+3,0%	+1,1%	+1,5%	-0,3%	+2,2%
STOXX 600 div. réinvestis	+8,4%	+2,3%	-2,1%	+6,7%	+7,6%	+1,1%	+2,6%	-2,6%	+5,8%

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

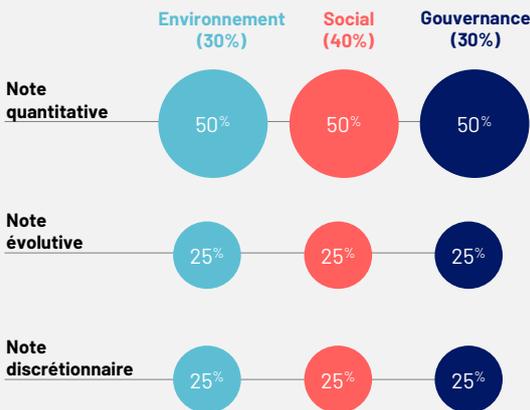
Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



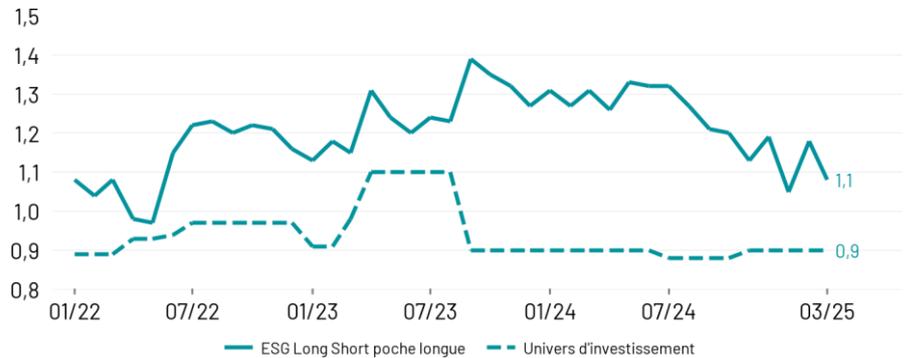
= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Évolution de la note ESG globale du fonds et de son univers d'investissement



Les notes ESG du fonds

Les meilleures notes

	Sens	Note ESG	Note E	Note S	Note G
BNP Paribas	L	3,0	2,9	2,9	3,0
Siemens	L	2,2	2,6	2,8	0,9
M6	L	2,3	2,4	3,0	0,7
Arkema	L	2,0	0,4	1,3	1,8
Société Générale	L	2,0	2,4	2,7	0,7

Les moins bonnes notes

	Sens	Note ESG	Note E	Note S	Note G
RyanAir	L	-1,1	-3,8	-1,4	1,8
Easyjet	L	-0,6	-1,6	-0,3	0,2
Antin	L	0,1	-1,8	1,0	1,0
Lufthansa	S	0,5	-1,6	1,0	1,3

L= Long & S= Short
Source : modèle propriétaire GEST

Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : Environnement, Social et Gouvernance et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Notre modèle GEST appliqué à Amplegest Long Short

Amplegest Long Short prend en compte le modèle GEST pour mesurer les risques extra financiers des positions du portefeuille.

La note ESG est prise en compte lors de la valorisation des entreprises au travers d'un ajustement (négatif ou positif) du WACC, influençant ainsi l'objectif de cours retenu lors de la construction de la position.

Univers d'investissement : 600 principales valeurs européennes complétées d'une quarantaine de valeurs suivies en interne par notre département d'analyse financière
Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1^{er} septembre 2019, pas de données historiques disponibles. 3

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement Asset Management

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@ampeggest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@ampeggest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs - Distribution France

Tél : 06 80 18 09 53

c.michel@ampeggest.com



Paul Raoulx

Relations Investisseurs - Distribution France

Tél : 06 75 98 89 15

p.raoulx@ampeggest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Exposition brute et nette : La différence entre les longs et les shorts est l'exposition nette, c'est-à-dire l'exposition aux mouvements directionnels des marchés actions. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40, soit une exposition brute de 120 (80+40) et une exposition nette de 40% (80-40). En théorie, avec une exposition nette de 40%, le fonds est censé gagner 4% si le marché monte de 10%, ou perdre 4% si le marché perd 10%. En pratique, dans l'univers des fonds long short actions, on observe une asymétrie dans les baisses et les hausses qui contribuent à la création d'une surperformance par rapport à ce benchmark d'exposition nette sur la durée.

Les fonds Long Short : la gestion long/short consiste à combiner des positions acheteuses (« long ») et des positions de ventes à découvert (« short ») sur les marchés actions. Le but est de limiter les risques de gestion, en résistant notamment aux périodes de baisse des marchés financiers. La technique de la vente à découvert qui consiste à vendre aujourd'hui une action que l'on ne possède pas, dans le but de la racheter plus tard lorsque son prix aura baissé, est utilisée lorsque le gérant estime que le prix d'une action est trop élevé par rapport aux perspectives d'activités et de résultats. Cette gestion peut se révéler risquée, les pertes pouvant dépasser le capital mis en jeu au départ si le cours de l'action, au lieu de baisser, connaît au contraire une phase de hausse marquée. Pour cette raison, les gérants de fonds Long Short mettent souvent en place des règles de « stop loss » (ou arrêt des pertes) afin de limiter les pertes en cas de mauvaise appréciation. Dans ce cas, les positions sont réduites ou totalement coupées, à perte.

Levier : Le risque pris par un fonds Long / Short Equity est fonction de ses expositions brute et nette. La somme des positions acheteuses et vendeuses (long + short) représente l'exposition brute. Cette exposition peut être supérieure à l'actif confié en gestion, on parle alors d'effet de levier. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40. L'exposition brute est alors de 120 (80+40). On dit alors que le levier est de 120%.

Long Only : Le gérant actions traditionnel est toujours long (long only), ce qui veut dire qu'il détient les titres en portefeuille et les vend quand il a atteint son objectif de cours. Au contraire, un gérant Long Short combine des positions longues et des positions vendeuses à découvert.

Pair-trade : Le pair trading est une technique qui consiste, après analyse, à se porter acheteur d'une valeur pour un montant donné et vendeur d'une autre valeur pour ce même montant. Le pair trading a pour objectif d'éliminer le risque de marché en conservant uniquement le risque de cours associé à l'évolution des deux valeurs.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : la volatilité est un indicateur qui mesure l'amplitude des hausses et des baisses d'un fonds. La connaissance du niveau de volatilité est utile pour évaluer le risque du placement : quand la volatilité est élevée, la valeur du capital investi peut baisser de façon importante.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Ampeggest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Ampeggest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.ampeggest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@ampeggest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann- 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Ampeggest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Ampeggest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Ampeggest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Ampeggest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).